

SEIARI LEGALIS CONSEILS

Huissier de Justice associé

**2 rue de Sévigné
45000 ORLÉANS**



PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT

Du : 23.11.2017

réf. étude : 20170014

L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT ET LE VINGT-TROIS NOVEMBRE

A LA REQUETE DE :

[REDACTED]

Laquelle m'expose :

Qu'elle a témoigné dans le cadre d'une émission télévisée réalisée en Seine-Saint-Denis pour la cause lesbiennes, gays, bisexuels et transsexuels, elle subi des insultes dans la rue, les surfaces commerciales.

Qu'afin d'éviter de rencontrer des personnes qui la reconnaissait, elle a décidé de quitter la région parisienne pour s'installer dans le Loret.

Qu'à l'occasion d'une nouvelle insulte reçue dans une surface commerciale, elle a enregistré un clip vidéo avec son téléphone portable personnel en date du 07 novembre 2017.

Qu'elle a extrait cette vidéo de son téléphone et l'a stockée sur le disque dur de son ordinateur.

Qu'elle a tout intérêt à me faire décrire la scène enregistrée et noté l'insulte proférée, pour que du tout, il en soit dressé Procès-Verbal nécessaire à la conservation de ses droits.

Déférant à cette requête

Je soussigné, Maître [REDACTED] Huissier de Justice associé de la [REDACTED], titulaire d'un office d'Huissier de justice [REDACTED],

J'ai reçu la requérante en mon étude, où là étant à partir de 10 heures 05, j'ai pris connaissance d'un clip vidéo qui m'a été transmis par courriel avec un lien de téléchargement sur une plateforme « wetransfert ».

J'ai téléchargé la vidéo sur mon poste informatique et l'ai enregistré dans un fichier.

Cette vidéo s'intitule VID_20171107_123453. Elle est enregistré au format MP4. Elle pèse 178722 ko.

Constatations

J'ai ouvert la vidéo par le logiciel « Lecteur Windows Media ». La vidéo dure 14 minutes et 56 secondes. [REDACTED] me demande de me rendre à 2 minutes 44 secondes.

À cet instant, l'ambiance est très bruyante. La musique est diffusée avec un fort volume dans la surface commerciale.

L'appareil d'enregistrement filme le sol. Je reconnais une tête de gondole. À 2 minutes 44, une voix masculine prononce un mot qui paraît être « travlo ». Je précise qu'il est prononcé à voix relativement basse à proximité de la prise de son de l'appareil mobile.

La vidéo se poursuit sans qu'une autre insulte ne soit audible.

Et de tout ce que dessus, j'ai dressé le présent Procès-Verbal, pour servir et valoir ce que de droit.

Sous toutes Réserves